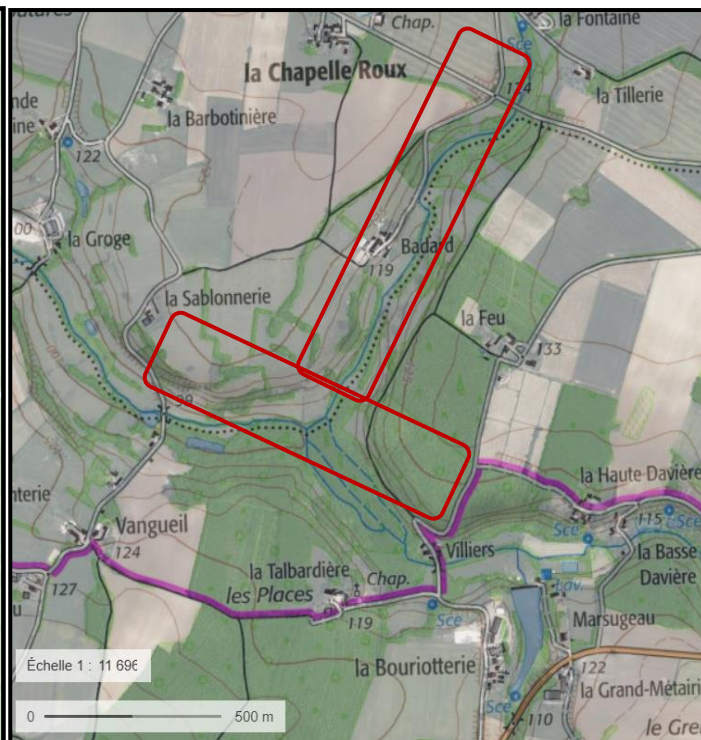
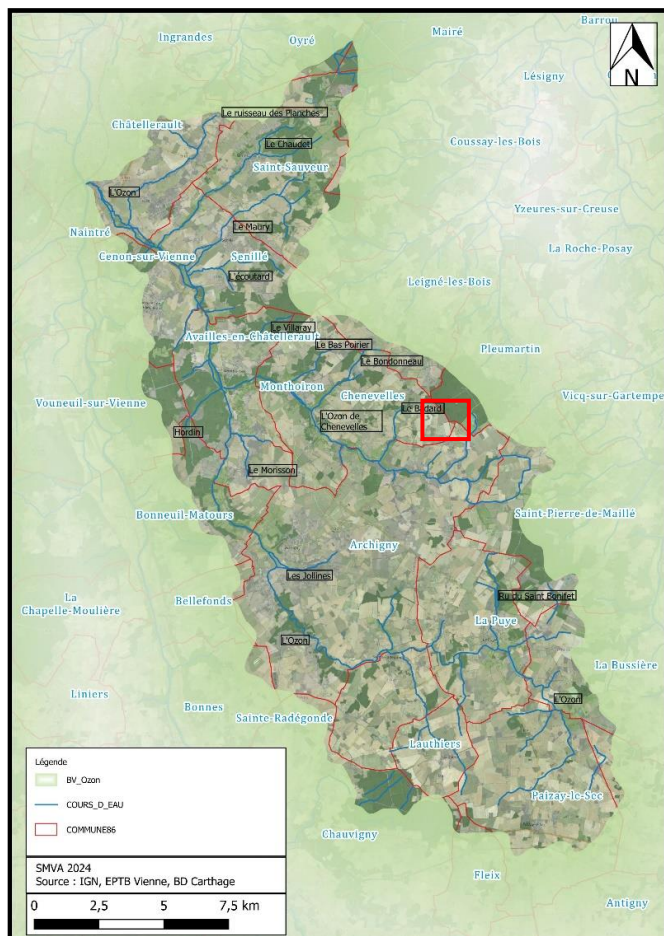


TRAVAUX DE RENATURATION DE L'OZON DE CHENEVELLES ET DU BADARD ENTRE MEANDRES, RETOUR AU TALWEG ET TECHNIQUE CASTOR COMMUNE D'ARCHIGNY (86)



Cartes de localisation

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte Vienne et Affluents (SMVA)

Période de réalisation et durée des travaux : De septembre à novembre 2025.

Maitre d'œuvre : BET LEGRAND

Prestataires / Régie : BET LEGRAND/STEBA/Régie SMVA

Contexte et genèse du projet :

L'Ozon de Chenevelles, comme la majorité de nos cours d'eau, a subi des travaux hydrauliques dans les années 1970. Ces derniers ont fortement altéré les milieux, présentant diverses problématiques :

- Cours d'eau rectiligne avec des surlargeurs et une forte incision
- Continuité écologique altérée partiellement
- Uniformisation des habitats
- Effondrement des populations piscicoles
- Assèchement des zones humides et conversion des prairies humides en peupleraies.

Vue drone avant et après travaux (novembre 2025)



À la suite de l'exploitation des peupleraies à l'hiver 2023-2024, sous l'impulsion des propriétaires des groupements forestiers (GF de la Talbardière et GF Bois de la Feux), le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine (CEN NA) et le Syndicat Mixte Vienne et Affluents (SMVA) mènent conjointement un projet de renaturation et de gestion de la vallée de l'Ozon de Chenevelles.

Afin de poursuivre la dynamique déjà engagée par le syndicat sur la reconquête du bon état de la masse d'eau FRGR 1524, des travaux de restauration hydromorphologique et de remise en fond de vallée ont été effectués sur l'Ozon de Chenevelles et le ru du Badard.

Objectifs des travaux effectués :

- ➔ Reméandrer le cours d'eau dans son talweg naturel et rétablir ses fonctionnalités au plus proche de l'état naturel :
 - Augmentation de la sinuosité du lit mineur pour diminuer la vitesse d'écoulement
 - Renforcement de la capacité auto épuratoire de la rivière
 - Favoriser les débordements
- ➔ Recharge sédimentaire du lit mineur et resserrement de la section d'écoulement
- ➔ Diversifier les habitats favorables à la biodiversité (mise en place de bloc et utilisation de bois mort)
- ➔ Diversifier les faciès et les dynamiques d'écoulements
- ➔ Favoriser la continuité écologique
- ➔ Favoriser la fonctionnalité des zones humides attenantes (talutage en pente douce et rehaussement du fond du lit mineur)
- ➔ Protéger et restaurer la végétation rivulaire par l'installation d'une clôture en barbelé
- ➔ Utilisation d'une technique low-tech fondée sur les processus de la nature pour favoriser la remise en fond de vallée (OCM)
- ➔ Restauration d'un point d'abreuvement pour le bétail
- ➔ Création de deux zones de franchissement du cours d'eau
- ➔ Création d'un réseau de mares
- ➔ Communiquer et sensibiliser auprès du public et des propriétaires

Coût total et financements du projet : 128 751 € TTC

- Agence de l'Eau Loire Bretagne :
 - 59 060 € d'aide sur les volets Maitrise d'œuvre + étude AVP/Phase Pro, travaux hydromorphologiques
- Région Nouvelle Aquitaine :
 - 22 894€ d'aide sur les volets Maitrise d'œuvre + étude AVP/Phase PRO et travaux hydromorphologiques
- Département de la Vienne :
 - 11 447 € d'aide sur les volets Maitrise d'œuvre + étude AVP/Phase PRO, travaux hydromorphologiques
- Autofinancement SMVA : 35 350 €

Intervention	Coût	Détails
BET LEGRAND : Etude AVP + Phase PRO + MOE	16 500 € TTC	
Régie SMVA : travaux hydromorphologiques	107 451 € TTC	MO : 40 338 € Locations : 20 499 € Matériaux : 46 613 €
STEBA : broyage	4 800 € TTC	

Informations sur les aspects administratifs

Ces travaux ont pu être réalisés dans le cadre du Contrat Territorial Vienne Aval 2^e génération et répondant aux prescriptions du SAGE Vienne.

Après une phase d'étude, les travaux ont été soumis à une Déclaration d'Intérêt Général (Arrêté départemental n°2025/DDT/SEB/411), avec les signatures conjointes de l'ensemble des propriétaires et partenaires du projet.

Par ailleurs, un arrêté de défrichement (n°364) a été requis, assorti de l'obligation de replanter, dans un délai de cinq ans, une surface équivalente à celle défrichée (le nouveau tracé du cours d'eau a été considéré comme une surface de défrichement).

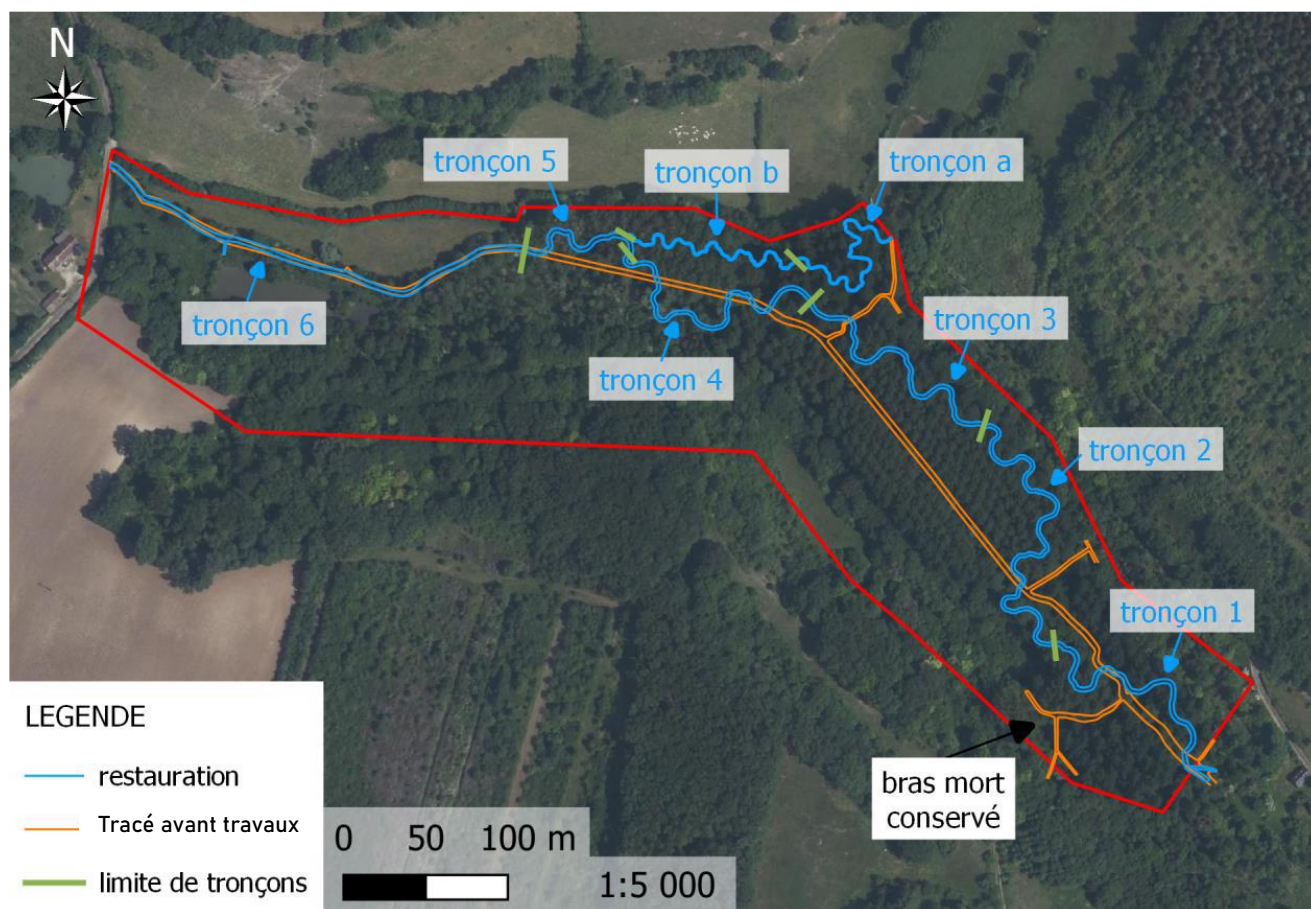
Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.tmr-lathus.fr

Répertoire d'exemples

Descriptif technique des travaux réalisés :

En amont de la phase travaux, une étude AVP a été nécessaire afin de caractériser la topographie de la zone humide. Cette analyse réalisée par le BET LEGRAND a permis d'ajuster le nouveau tracé du cours d'eau et les différents aménagements (passage à gué, abreuvoirs, clôture...).

→ L'Ozon de Chenevelles

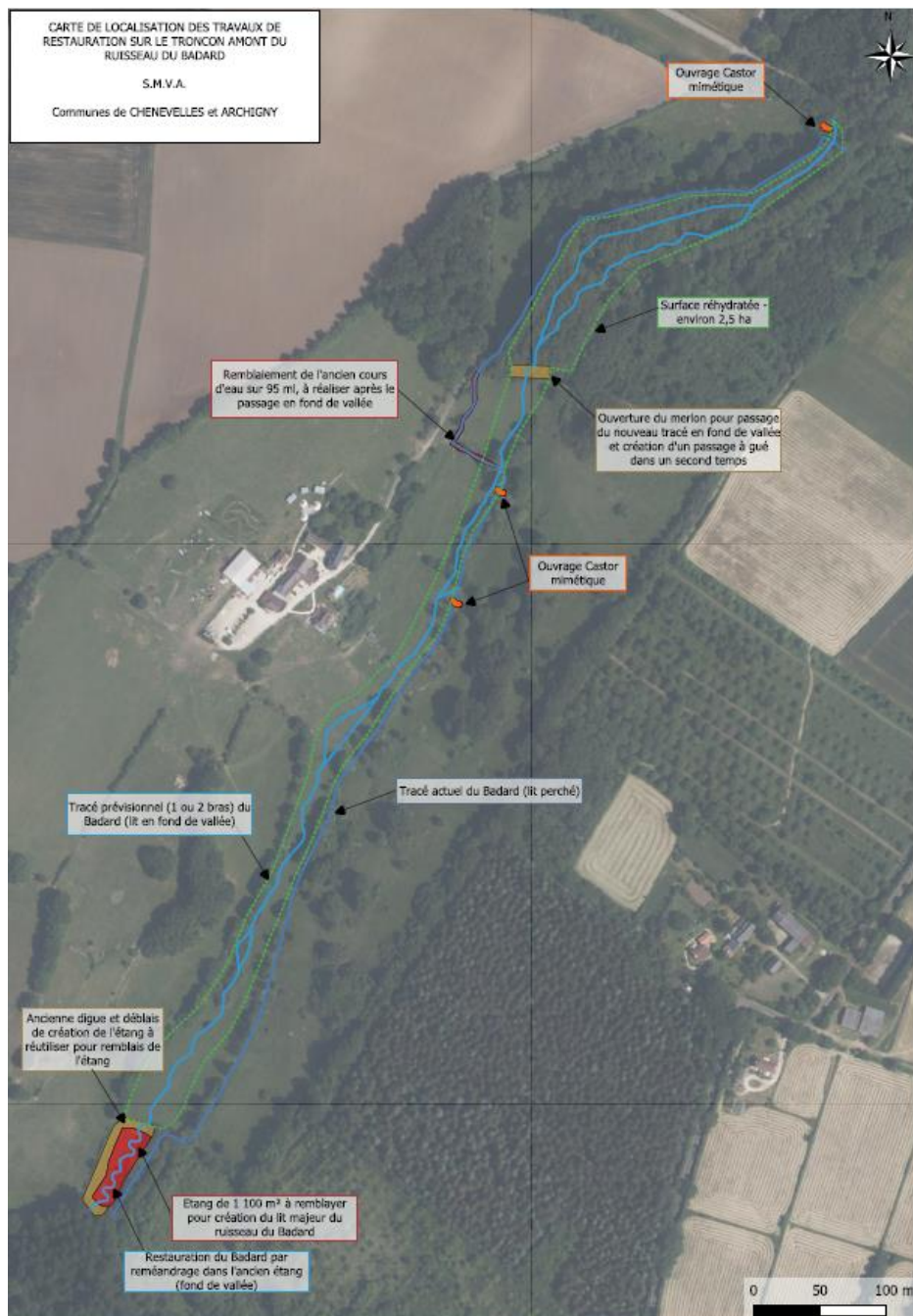


- ❖ Restauration de la ripisylve avant la réalisation des travaux en respectant les périodes de nidification (broyage et élagage sélectif de la végétation nécessaire aux accès des engins).
- ❖ Remise en fond de vallée sur **981 mètres** linéaire de cours d'eau sur un axe de reméandrage de 639 mètres, soit un coefficient de sinuosité moyen de 1,42. Le terrassement du fond de forme du lit a été réalisé à l'aide d'une canne topographique et d'une antenne GPS. La recharge sédimentaire du nouveau lit est composée de matériaux alluvionnaire 0-150 (10 cm sur les zones de fosses et 30 cm sur les radiers). Des blocs calcaire (200-600mm) sont disposés de maintenir la structure des radiers, ainsi que diversifier les habitats et les écoulements.
- ❖ Des zones préférentielles de débordement ont été aménagées afin d'accentuer favoriser la rétention et l'infiltration de l'eau. Ces zones permettent de ralentir les écoulements pour limiter les phénomènes d'inondation en aval.
- ❖ Recharge sédimentaire par resserrement de la section d'écoulement (création de banquettes alternées en terre et matériaux alluvionnaire) et alternance de 11 radiers et fosses successifs sur **281 mètres de cours d'eau**. Un arasement des hauts de berges en pente douce afin de favoriser les débordements a été réalisé sur ce tronçon.
- ❖ Réfection d'un **abreuvoir** type descente aménagée.
- ❖ Création d'un **passage à gué**.
- ❖ **Mise en défend de 281 mètres linéaires de berges** par mise en place d'une clôture barbelée.
- ❖ Comblement de l'ancien lit de L'Ozon de Chenevelles par déblais remblais.
- ❖ Création d'un **réseau de 15 mares**.
- ❖ Plantation par bouturage de saules afin de limiter l'érosion de certaines berges sensibles.

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.tmr-lathus.fr

→ Le Badard

- ❖ **Remise en fond de talweg** de 313 mètres de cours d'eau sur un axe de reméandrage de 228 mètres, soit un coefficient de sinuosité moyen de 1,37. Terrassement du lit à l'aide d'une canne topographique équipée d'une antenne GPS. La recharge sédimentaire du nouveau lit a été réalisée avec des matériaux alluvionnaire 0-150 (10 cm sur les zones de fosses et 30 cm sur les radiers). Mise en place de bloc calcaire (200-400mm) pour diversifier les habitats et les écoulements.
- ❖ **Création d'un passage à gué.**
- ❖ **Mise en place de 4 ouvrages castor mimétique** (OCM, branchages + terre) afin de favoriser les débordements et de reconnecter le cours d'eau perché actuel, dans son lit naturel sur 905 mètres.
- ❖ **Effacement** par comblement de 2/3 tiers d'un plan d'eau de 1100 m². La surface restante est maintenue en mare.
- ❖ **Création d'une mare**



Etat des lieux avant / après :

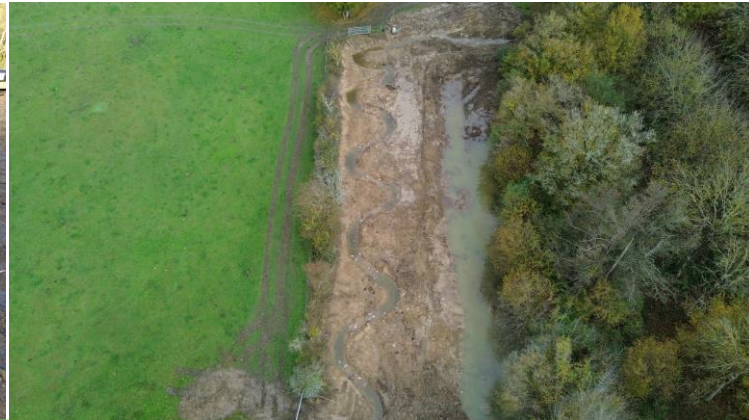
Les prises de vues en drone permettent de bien comprendre les problématiques que présentaient les cours d'eau restaurés. Les lits étaient rectilignes, encaissés et certains tronçons étaient perchés avec des surlargeurs importantes.



Reméandrage en fond de talweg des cours d'eau du Badard (à gauche) et de l'Ozon de Chenevelles (à droite) dans une ancienne peupleraie.

Création d'un réseau de mares avec des pentes adaptées pour favoriser la biodiversité.

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.tmr-lathus.fr



Reméandrage en fond de talweg du cours du Badard avec la technique du lit emboîté (gauche).
Effacement des 2/3 d'un plan d'eau et reméandrage en fond de talweg du lit du Badard.



Mise en œuvre d'une solution fondée sur la nature visant la remise en fond de vallée du cours d'eau, par la création d'un ouvrage castor mimétique (OCM) – (dénomination distinguée par la DDT86 de celui de barrage). Il est réalisé à partir de terre et de branches prélevées sur site, afin de favoriser les débordements et permettre la reconnexion des écoulements en fond de talweg.

Illustration du retour du lit méandrique du cours d'eau en fond de vallée (à droite) et de l'ancien lit rectiligne et perché (à gauche), lors de la crue de février 2026.

Informations complémentaires

Ces parcelles ne sont désormais plus destinées à la populiculture. Un bail emphytéotique de 99 ans a ainsi été conclu entre les propriétaires et le Conservatoire d'espaces naturels (CEN-NA). Le CEN assurera la gestion et la valorisation des parcelles concernées au regard des enjeux de biodiversité.

Des travaux de rognage des souches de peupliers ont été effectués par l'entreprise STEBA en août 2025 afin de limiter les rejets des cultivars de peupliers. Afin de respecter la nature forestière des parcelles (peupleraies de plus de 30 ans), le CEN prévoit de planter, à l'hiver 2026, des peupliers noirs en variétés locales issus du programme de conservation mené par l'INRAE et l'ONF, à une densité de 150 tiges/ha. Les milieux les plus humides et les berges du cours d'eau ne seront pas plantés afin de conserver des milieux ouverts favorables aux espèces patrimoniales telles que l'Agrion de mercure et le Cuivré des marais.

Documents utilisés disponibles sur demande :

Étude, fiche technique, [porter à connaissance](#), photographies [Guide Low Tech ARRA²](#)

Suivi mis en place :

- IPR (FDAAPPMA)
- Suivis faune/flore (Vienne Nature & CEN-NA)
- Suivis mulette (Vienne Nature)
- Suivis photos pour comparer l'évolution des habitats (SMVA)

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

Technicien rivière SMVA : Guillaume METAYER - 06.89.73.15.89 - g.metayer@smva86.fr

BET LEGRAND - Edouard GROSSAIN : agence.touraine@betlegrand.fr

CEN Nouvelle Aquitaine : Laure BONIAKOWSKI 07 75 73 86 53 – l.boniakowski@cen-na.org

Président du Syndicat : Franck BONNARD - 31, Chemin des sablières - 86210 Bonneuil-Matours



Vue drone après travaux

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.tmr-lathus.fr

